

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 28 septembre 2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Michel-sur-Orge, légalement convoqué le vingt-deux septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sophie RIGAULT, Maire

N°2023-239

Présents :

Madame Sophie RIGAULT, Maire

**Objet : Election de deux
nouveaux adjoints**

Mesdames et Messieurs, Madame Roselyne DACOURY-TABLEY, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Maria MENICACCI-FERRAIN, Nicolas de BOISHUE, Adjoints au Maire,

Mesdames et Messieurs Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Florine EKOUE, Xavier PASSERI, Mehdi GLEYO-KESRAOUI, Guy PREAUX, José CASTICO – OLIVEIRA, Michelle RONZANI, Denis ARCILE, Bernadette BENOIT-GUYOD, Thierry JULLIEN, Christian PICCOLO, Isabelle CATRAIN, Bertrand GRANADO, Jean-Louis BERLAND, Fatima KHOBEIZI, Abou NIANG, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Dominique TAFFIN, procuration à Madame Sophie RIGAULT

Madame Carole COUTON, procuration à Monsieur Georges GOURGUES

Monsieur Denis NOIROT-DUVAL, procuration à Madame Maria MENICACCI-FERRAIN

Monsieur Nordine AOUNALLAH, procuration à Madame Florine EKOUE

Monsieur Philippe LEFEVRE, procuration à Madame Muriel MOSNAT

Madame Nathalie FOURMANN, procuration à Monsieur Joseph DELPIC

Madame Virginie CAPDEBOSCQ, procuration à Monsieur Nicolas DEBOISHUE

Madame Mireille ROBERT, procuration à Madame Isabelle OUDARD

Monsieur Patrick LEVEAU, procuration à Monsieur Mehdi GLEYO - KESRAOUI

Monsieur Denis BERTON, procuration à Monsieur Christian PICCOLO

Secrétaire :

Monsieur Nicolas de BOISHUE

2023-239 : ELECTION DE DEUX NOUVEAUX ADJOINTS

Dossier suivi par la Direction des Affaires Juridiques et des Affaires Générales

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°238 du 28 septembre 2023 portant à 9 le nombre d'adjoints ;

CONSIDERANT que Monsieur Joseph DELPIC a démissionné de sa fonction d'adjoint au Maire ;

CONSIDERANT que le nombre d'adjoint a été porté de 8 à 9 ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de procéder à l'élection de deux nouveaux adjoints ;

CONSIDERANT que suite à la démission de Monsieur Joseph DELPIC, les 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} adjoints au Maire deviendront respectivement, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} adjoints ;

CONSIDERANT que les deux nouveaux adjoints seront élus 8^{ème} adjoint et 9^{ème} adjoint.

Après avoir demandé aux conseillers municipaux s'ils souhaitaient déposer une liste, le Maire indique que la liste suivante est présentée :

Liste « Saint-Michel Ensemble » :

- Monsieur Guy PREAUX, en remplacement de Monsieur Joseph DELPIC
- Madame Florine EKOUE, en tant que nouvelle adjointe au Maire

Il est donc procédé au vote à scrutin secret,

A l'issue de ce vote, les bulletins dans l'urne sont comptés, leur nombre est de 26,

Le dépouillement est entrepris et révèle les votes suivants :

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 26

Ne prennent pas part au vote : 7

Liste « Saint-Michel Ensemble » : 26

Le Maire proclame ces résultats et déclare Monsieur Guy PREAUX, 8^{ème} adjoint au Maire et Madame Florine EKOUE, 9^{ème} adjoint au Maire.

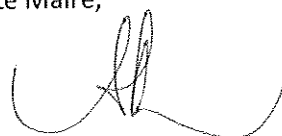
Fait et délibéré à Saint-Michel-sur-Orge, le 28 septembre 2023

Le Secrétaire



Nicolas de BOISHUE

Le Maire,



Sophie RIGAULT

Publication en ligne le :

01 OCT. 2023

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.